



CFE-CGC NORAUTO

www.cfe-cgc-norauto.com

Norauto

Communiqué DE PRESSE

Lesquin, le 24/07/18

La CFE-CGC Norauto signe un accord CSE innovant

Dialogue social : La CFE-CGC Norauto s'appuie sur les contraintes de la réforme des IRP pour les transformer en opportunités et signe un accord CSE innovant

La CFE-CGC Norauto a négocié un accord innovant qui prévoit des moyens élargis par rapport au Code du Travail, pour remplir les missions des Représentants du Personnel. 35 élus titulaires disposeront du temps nécessaire à leurs missions, et autant de suppléants, ainsi que 2 Représentants Syndicaux par Organisation Syndicale. Une Commission SANTÉ SÉCURITÉ et CONDITIONS DE TRAVAIL élargie à 20 membres disposera également des moyens nécessaires. Pas moins de 42 Représentants de Proximité, présents dans chaque Secteur et disposant de la Formation et du temps nécessaire à leurs actions, seront mis en place. D'autres Commissions seront également créées. Le budget consacré aux œuvres sociales sera élargi.

Les 20 membres de la Commission SANTÉ SÉCURITÉ et des CONDITIONS DE TRAVAIL bénéficieront, par délégation du Comité Social Économique des attributions relatives à la Santé, la Sécurité et aux Conditions de Travail, Ils participeront aux enquêtes relatives au sujet SSCT, aux côtés des Représentants de Proximité. Ils bénéficieront d'une Formation de 5 jours et d'un crédit mensuel de 30 heures de délégation pour exercer leurs missions.

Les 42 Représentants de Proximité (2 par Secteur, 2 pour les Services Centraux et 2 pour l'entrepôt) qui disposeront des moyens nécessaires à leurs attributions, en terme de Formation et de temps, seront les relais des collaborateurs pour toute réclamation individuelle ou collective relative à la réglementation du travail. Les attributions élargies qui leurs sont confiées, leur permettront de procéder aux visites des Centres de leur Secteur et porteront sur les conditions de travail et la sécurité. Ils participeront aux enquêtes en cas d'atteinte aux droits des personnes et de danger grave et imminent. Ils seront élus par les membres du CSE.

L'accord a été signé par la **CFE CGC** le 24 juillet 2018 au siège de Norauto à Lesquin (59), il va permettre d'avoir des élus forts, ayant une vision globale et complète de Norauto tout en disposant de moyens conséquents en terme de temps et de budget.

Contact presse : Alain MONPEURT, Délégué Syndical Central CFE-CGC Norauto
Président de l'Union Régionale CFE-CGC Grand-Est
06 62 42 75 44